

FORMULAIRE DE DECLARATION QUALITE/PROVENANCE DE L'EAU UTILISEE DANS LES STATIONS DE LAVAGE

A renvoyer à Qualimat par les sociétés souhaitant faire connaître la conformité de l'eau utilisée pour le lavage intérieur des contenants, dans le cadre des exigences du Cahier des charges Qualimat Transport.

Raison sociale :
 SIRET :
 Adresse :
 Code postal : Ville (Pays) :
 Tél : Fax :
 Mail : N°TVA Intracommunautaire :

DESCRIPTION DE LA STATION DE LAVAGE

Eau utilisée	<input type="checkbox"/> Eau du réseau
	<input type="checkbox"/> Eau de forage
Types de lavage pouvant être réalisés	<input type="checkbox"/> B Nettoyage à l'eau
	<input type="checkbox"/> C Nettoyage au détergent
	<input type="checkbox"/> D Désinfection
Types de contenants pouvant être nettoyés :	<input type="checkbox"/> Bennes amovibles
	<input type="checkbox"/> Bennes céréalières
	<input type="checkbox"/> Citernes pour liquides
	<input type="checkbox"/> Citernes pour pulvérulents
	<input type="checkbox"/> Fonds mouvants
	<input type="checkbox"/> Autres (préciser) :
Autres informations utiles	

Nom du responsable : Date de la demande :
 Fonction : Signature Tampon de la société
 Adresse mail du responsable :

Important

Règles d'inscription :

1 - L'inscription est à la charge de la société de lavage qui adresse à Qualimat le formulaire de déclaration (téléchargeable sur www.qualimat.org) dûment complété et les pièces jointes détaillées au point 2.

2- Pièces jointes :

- règlement de 100 € H.T. (120 € TTC) à l'ordre de l'Association Qualimat. A réception une facture acquittée est adressée
- dans le cas d'une eau de forage : résultat d'analyse de l'eau conforme aux prescriptions bactériologiques du CSNA (annexe 2 du Cdc Qualimat Transport) et datant de moins d'un an.



En l'absence de pièces jointes, ou en cas d'analyse non conforme (résultats non conformes ou analyse incomplète) Qualimat n'inscrira pas la station de lavage sur son fichier.

3. Durée de validité de l'inscription :

- cas de l'eau du réseau : l'inscription dans la liste des stations de lavage est valide une année à partir de la date de demande
- cas d'une eau de forage : l'inscription est valide une année à partir de la date de l'analyse conforme.

La réactualisation de l'inscription est à l'initiative de la station de lavage.

Sans réactualisation, Qualimat supprimera automatiquement l'inscription de la société de lavage de son fichier.

4- Cette déclaration volontaire a uniquement un objectif d'information pour les opérateurs de transport.

5. La liste des stations de lavage déclarées est consultable sur www.qualimat.org